

LE DERNIER MOT
DU TIERS-ÉTAT.
A LA NOBLESSE DE FRANCE.

. . . . :
Qu'avez-vous fait pour tant de biens ! vous vous êtes donné la peine de naitre, & rien de plus.

DANS les circonſtances préſentes, où l'harmonie eſt ſi néceſſaire entre les différens Ordres de l'Etat, la diſcorde agite ſes flambeaux, & diviſe les eſprits. On fait des vœux pour la réformation des abus, & les deux premiers Ordres du royaume parlent de priviléges & de droits, comme ſi, dans une calamité publique, on devoit encore ſonger à ces diſtinctions. Les François de tous les Ordres ont-ils donc oublié qu'après le tremblement de terre qui a déſolé *Meſſine*, les habitans échappés à l'engloutiſſement, s'écrierent : *Le ciel ſoit loué ! riches & pauvres, nous ſommes maintenant tous égaux.*

Un ſentiment ſi généreux n'eſt pas le partage de la Nobleſſe Françaiſe ; elle veut faire valoir ſes antiques

prérogatives ; ou plutôt ſes antiques uſurpations. Unie d'intérêts à un Ordre reſpectable par ſes auguſtes fonctions, elle prétend dicter encore des conditions, & faire ſupporter par le tiers-état les contributions néceſſaires pour régénérer les finances de l'état, que des gratifications énormes, des penſions exorbitantes accordées à la nobleſſe ont abſorbées.

La nobleſſe eſt un corps reſpectable ſans doute : jamais le tiers-état ne lui a conteſté les préſéances, les égards qu'elle mérite ; mais vouloir s'en faire un titre pour l'écraſer, c'eſt le comble de la déraiſon & de l'injuſtice.

La Nobleſſe commande les Armées, mais le tiers état les compoſe. Quand la Nobleſſe verſe une goutte de ſang pour la patrie, le tiers-état en répand des ruiſſeaux. C'eſt le tiers-état qui fait la ſource & la richeſſe du royaume. Il eſt agriculteur & commerçant ; c'eſt lui qui remplit le tréſor de l'Etat : & pour qui ? Pour la nobleſſe.

Le tiers-état ne rappellera point ici les ſubſides immenſes qu'il paye ; il ſe contentera d'expoſer les prérogatives dont jouiſſent les Nobles. Richeſſes territoriales, honneurs, dignités, penſions, graces, retraites, gouvernemens, écoles gratuites, fonda-



tions pour les demoiſelles, chapitres richement dotés, établiſſemens de tout genre ; voilà les faveurs que l'Etat prodigue à la Nobleſſe, excluſivement aux Citoyens du tiers-état. Ajoutez les exemptions de certains ſubſides, le droit de chaſſe, droit onéreux qui ne peut ſubſiſter tel qu'il eſt, parce qu'enfin il faut un terme à tous les abus, & ce terme eſt arrivé, tels que les profits de fiefs, droit de retrait féodal, lods & ventes; quint, requint, dixme, champart, &c. &c. &c. ; la Nobleſſe jouit de tout, poſſede tout, & elle voudroit s'affranchir de tout Le Clergé paroît aujourd'hui ne plus tenir à ſes prétentions. Il laiſſe à la Nobleſſe le ſoin de les faire valoir, parce que ſi elle réuſſiſſoit dans les ſiennes, il ſauroit bien en tirer des inductio ns & des argumens en ſa faveur. Mais le tiers-état éclairé ſur ſes droi ts, trompera les efforts de la ligue.

La Nobleſſe, peu confiante dans les moyens de ſa cauſe, a cru devoir s'étayer de la protection des Princes auprès du Roi, & elle a obtenu qu'ils préſentaſſent un Mémoire à Sa Majeſté. Dans ce moment, le reſpect dû aux Princes nous fait un devoir de meſurer nos expreſſions ; & quelque ſoit le ſentiment que faſſe naître la lecture de ce Mémoire,

nous ſaurons nous contenir dans de juſtes bornes : loin de nous donc le deſſein d'offenſer par une parodie ou par des ironies, armes injurieuſes & ſanglantes qu'il faut laiſſer à ceux que la haine enflamme, ou que la jalouſie irrite. La raiſon a un langage plus tranquille. Nous propoſerons nos réflexions avec cette confiance que donne la vérité.... La vérité ! c'eſt la vertu du tiers-état.

Le Rédacteur du Mémoire préſenté au Roi en a impoſé aux Princes &, par ſuite, à ſa Majeſté, en diſant que l'*Etat eſt en péril*, & qu'*une révolution ſe prépare dans les principes du Gouvernement, par la fermentation des eſprits*; c'eſt encore une inexactitude d'avoir donné à entendre que le tiers-état veut s'ériger en Légiſlateur, en diſant que l'*éloquence ou l'art d'écrire, même dépourvu d'études, de connoiſſances & d'expérience, ſemblent des titres ſuffiſans pour régler la conſtitution des Empires.* Jamais le tiers-état n'a déſeſpéré de la république ; il connoît mieux que la Nobleſſe les reſſources de l'Etat, les moyens de le régénérer, ſans convulſions, & ſans altérer ſa conſtitution formelle. Le tiers-état eſt plus inſtruit de l'hiſtoire & de toutes les ſciences que la Nobleſſe, parce que c'eſt ſa ſeule diſtinction, & qu'il ne néglige rien pour ſe la procurer. Le tiers-état compoſe les académies ſa-

vantes, & les morceaux que ces compagnies publient chaque année, dans tous les genres, ne sont point *dépourvus d'études, de connoissances & d'expérience.*

Il n'est pas plus vrai que le tiers-état ait mis les *droits du Trône en question.* C'est une imputation gratuite faite au tiers état, & plus cette imputation est grave, plus il lui importe de la détruire aux yeux de la Nation. Les Princes [1] ont été, sans le vouloir, les dénonciateurs auprès du Roi, d'un attentat supposé. On a trompé leur religion afin qu'ils trompassent ensuite celle du Roi. Le tiers-état demande à être admis aux états-généraux, en tel nombre, qu'il ne puisse être accablé par les deux autres Ordres, dont la ligue & les intentions sont connues. Cette demande n'a rien que de juste. Elle dérive du droit naturel. Il faut donc être bien méchant, ou bien aveugle, ou bien ignorant pour voir, dans cette prétention, un dessein d'ébranler les fondemens du Trône. On a donc déguisé la vérité aux Princes, en leur présentant à

---

1 Il est important de dire ici, que MONSIEUR, M. le Duc d'Orléans & M. le Duc de Penthièvre, n'ont point signé le Mémoire présenté au Roi.

ſigner un Mémoire faux & erroné dans tous ſes points, & qui a calomnié le tiers-état dans l'eſprit des Princes & dans l'eſprit du Roi.

On en veut au tiers-état, parce qu'il réſiſte à l'oppreſſion ; mais ne veut-on pas conſidérer ſa poſition fâcheuſe ? Parcourez les annales de tous les pays du monde, & trouvez une Nation auſſi docile, auſſi paiſible dans le malheur. Où eſt le Peuple, dans une Monarchie, qui ait ſupporté une progreſſion ſi forte & ſi prompte d'impôts ſous toutes les formes ? Ce n'eſt que lorſque le Miniſtère lui-même voit l'impoſſibilité d'impoſer davantage, que le Peuple fait entendre ſes gémiſſemens; & vous transformez ſes plaintes en cris menaçans !.....

Le tiers-état s'eſt-il plaint avec amertune de ces appanages conſidérables de pluſieurs Provinces, dont la diſtraction des revenus ordinaires de l'Etat a néceſſairement fait établir un plus grand fardeau ſur le Peuple ? On ſait que les loix du royaume fixent le revenu que l'Etat doit à chaque Prince ; la chambre des comptes dreſſe des procès-verbaux d'évaluation, pour que les Provinces données en appanage n'excédent pas en revenus la fixation conſtitutionelle. On ſait auſſi que ces loix ne ſont pas obſervées, & par conſéquent que la conſtitution

eſt altérée. Le tiers-état s'en eſt-il plaint ? Il a ſçu ; il a lu ce tiers-état, dans les comptes publiés par le Gouvernement, combien de millions avoient été enlevés du tréſor de l'Etat pour payer les dettes que ni le Roi, ni l'Etat n'avoit contractées. Les murmures du tiers-état ſe ſont-ils fait entendre ? Et voilà l'Ordre qu'on injurie !...... Il paye les ſix huitièmes des impôts ; on dixme ſes récoltes, on prend le treizième du capital de ſes fonds, à chaque mutation ; il loge les gens de guerre ; on détruit ſes moiſſons par l'uſage barbare du droit de chaſſe, il expoſe ſa vie à chaque inſtant du jour pour la Société entière, & on le calomnie !.... Labourez donc vos terres, hommes vains d'un titre que le haſard vous a donné, cultivez vos vignes, fouillez vos mines, gardez vos frontières, gagnez des batailles, commentez les loix, défendez la veuve & l'orphelin, devenez artiſtes, commerçans, ſavans ; mais auparavant apprenez à être laborieux & patiens : puiſque vous aviliſſez le tiers-état par vos mépris, il ne vous doit plus rien. Nobles orgueilleux, vous ne pouvez décemment exiger aucuns ſervices de gens que vous ravalez ſi fort, vous ne devez leur permettre aucune communication avec vous : craignez la contagion. Qu'aurez vous à deſirer ? Vous aurez des chevaux, des chiens, des équipages, des maîtreſ-

ſes, des parlemens *nobles* pour vous juger : jouiſſez de tous ces biens que l'inſurrection de la philoſophie nous fait priſer leur juſte valeur ; vous aurez tour, vous ne manquerez que de pain : vos nobles mains accoutumées à manier l'épée, ne ſont pas faites pour remuer la terre, qui n'accorde ſes fruits qu'aux ſueurs d'un travail pénible. Les gens *ignobles* du tiers-état, chaſſés du royaume par vos dédains, chercheront un aſyle où le titre de Citoyen ſoit reſpecté. Les états-unis ont de vaſtes contrées à défricher ; ils accueilleront ſans doute un Peuple fidèle & doux qui pleurera ſur ſa Patrie en la quittant, & regrettera ſur-tout de ne pouvoir plus vivre ſous les loix d'un Monarque digne de l'amour de ſes Sujets, & qui feroit leur bonheur, ſi on ne lui en déguiſoit pas les véritables moyens.

FIN.